

L'an deux mille vingt-quatre et le treize novembre 19 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 14
 Présents : 8
 Votants : 13
 Pour : 13
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Catherine CANARD, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Marie-Claude WILSON

Représentés : Maxime TERRET par Joseph DE SONIS, Rachel HAMET par Laurence CHOMIENNE, Marie José BERNET par Catherine CANARD, Jean-Yves MIDEY par Josiane CASBOLT, Grégory BARBET par Claude BOISSON

Excusés : Mathieu TRIBOULET

Absents :

Secrétaire de séance : Mireille PERRET

Objet: Décision modificative sur le budget principal - DM NUMERO 1

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100.00	
60612	Energie - Electricité	-100.00	

Le rapporteur entendu,

Le Conseil Municipal décide,

Après en avoir délibéré, 13 pour, dont 8 présents et 5 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
 Josiane CASBOLT



Sécretaire de séance
 Mireille PERRET